



LE CANARD DÉCHAÎNÉ

libre ensemble

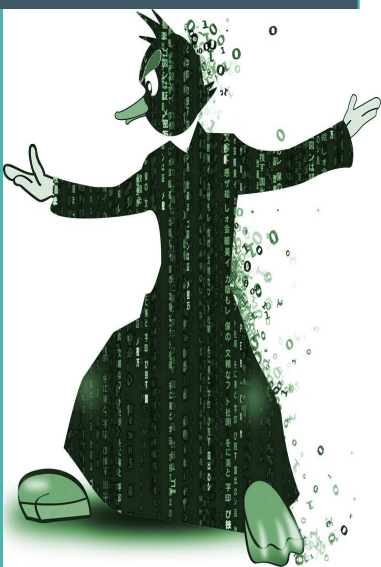


SOMMAIRE

P1
NEGOCIATIONS ANNUELLES
OBLIGATOIRES
P2
Mistral à MARSEILLE
Le CE des DMSMO

Directrice de publication
Dominique TABARIE
Conception
Branislav PETROVSKI

Ont participé
à ce numéro
L'équipe UNSA



Téléphone :
01 58 38 81 61

Courriel :
contact@unsa-generalis.com

NAO : Episode 3 : le retour des AG !

Il a fallu attendre la dernière réunion des NAO pour qu'enfin, notre Direction se décide à faire un geste positif. De temps en temps, il est agréable de constater que l'obstination syndicale **responsable** a du bon quand elle est assise sur de bons arguments et sur une ferme volonté de négocier de façon pragmatique.

Nous avons déjà dit **et écrit** (!!) depuis longtemps que nous ne signerions aucun accord sur les NAO si nous n'obtenions pas **des AG et une prime « MACRON »** compte tenu de l'inflation et de la conjoncture actuelle.

Nous avons demandé du **respect** et de la **considération** pour les salariés.

La Direction a entendu les revendications de l'UNSA Generali en proposant un budget global de **2.3 %** d'augmentation, en cas de signature de l'accord NAO, qui se décompose de la façon suivante :

Pour les salaires inférieurs à 40 000 Euros (cadres et non cadres), une AG de 1%, des AI à hauteur de 1% et 0.3% pour les mesures en cours d'année, avec un minimum de 300 Euros.

Pour les salaires supérieurs à 40 000 Euros, des AI à hauteur de 2% et 0.3% pour les mesures en cours d'année.

Ces AG concerneraient 98% des non-cadres et 68% des classes 5.

Bien entendu nous aurions préféré obtenir davantage, c'est-à-dire une AG équivalente à l'inflation pour l'ensemble des salariés mais quand on se souvient des propositions de départ de la direction (aucune AG sauf 200 Euros pour les non-cadres), on peut dire que beaucoup de chemin a été parcouru.

Dans toute négociation, il faut, à un moment donné, se poser la question de savoir si les propositions faites sont acceptables et donc **si les intérêts des salariés sont défendus et préservés.**

En cas de non signature de l'accord, la Direction appliquerait de façon unilatérale une AG de 0,6% avec un minimum de 200 Euros pour les salaires inférieurs à 35 000 Euros.

Cette mesure ne concernerait alors plus que 21% des classe 5.

Compte tenu de la différence entre les 2 possibilités, **l'UNSA Generali** a estimé, après consultation de ses adhérents, qu'il était de son **devoir** et de sa **responsabilité** de signer cet accord car il entérine **le retour aux AG que nous réclamions depuis 5 ans !!**

En outre, **une prime « Macron » de 300 Euros pour les salaires inférieurs à 37 000 Euros** sera versée de façon unilatérale par la Direction ; c'est-à-dire hors accord NAO, avec ou sans signature de cet accord par les syndicats.

Il y a également quelques mesures complémentaires comme le réajustement des Tickets Restaurants au maximum autorisé, la prise en compte des salariés non augmentés depuis 5 ans, la généralisation du 2^{ème} jour de télétravail...en attendant le 3^{ème} dans un délai maximum de 3 ans, un congé de solidarité avec abondement de 20% sur le CET fin de carrière.

L'UNSA Generali remercie l'ensemble des salariés qui nous ont soutenus et encouragés pendant ces négociations.

Mistral à Marseille

Après l'agression d'une de nos collègues dans l'enceinte même de la maison Generali de Marseille par un individu qui n'aurait jamais dû s'y trouver, nous avons écrit directement à Jean-Laurent GRANIER pour lui demander d'intervenir en urgence afin de préserver la sécurité des salariés sur leur lieu de travail.

Des mesures ont été prises avec notamment la présence d'un vigile pendant les heures sensibles.

Tout n'est pas parfait mais l'essentiel était de rassurer les salariés qui, avec beaucoup de courage et de conscience professionnelle, continuent de venir travailler tous les jours.

Des travaux de sécurisation pour éviter des intrusions hostiles sont programmés. Une expertise sur la sécurité du site et de son environnement, votée à l'unanimité au CHSCT Sud-Est, est en cours.

Nous en profitons au passage pour remercier la DRH et la DET pour leur écoute et leur réactivité dans cette affaire sensible.

Restons positifs face à cet évènement malheureux.

Bourse des emploi Marseille : on recherche activement un défenseur central et un attaquant de pointe

Contactez l'[UNSA Generali](#) qui transmettra !



Merci le CE ! Ou Merci l'[UNSA](#) !

Après avoir demandé à plusieurs reprises le versement aux salariés de l'excédent du budget du CE, le bureau a enfin entendu l'[UNSA Generali](#) et a partiellement répondu à cette demande.

En effet, vous avez tous reçu un mail du bureau du CE vous informant de l'augmentation de la subvention SPORTS & CULTURE qui passe de 225 à 325 € soit 100 € de plus.

Mais il reste encore de l'argent dans les caisses du CE et l'[UNSA Generali](#) a déjà demandé le versement de ce solde aux salariés, AVANT les élections professionnelles. Aucun syndicat n'a le droit d'utiliser l'argent du CE à des fins strictement électoralistes.

